© Drogues Info Service - 18 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Ado difficile et cannabis

Par Mamanendetresse Postée le 27/06/2023 12:31

> Bonjour, Mon fils vient de fêter ses 17 ans et consomme du cannabis tous les jours et plusieurs fois par jour. Il a arrêté l'école en novembre 2022 et nous essayons de lui trouver une autre voie. Mais c'est très compliqué. Il a fait des stages en électricité en mars et mai et a été accepté pour septembre dans un CFA pour faire un bac pro en alternance... sauf qu'il lui faut un patron mais il ne cherche rien et est devenu un zombi. Il ne suit plus aucune règle de la maison, sort quand il veut, rentre quand il veut, fume à la maison sans notre consentement, nous insulte, nous vole de l'argent... Il nous dit tous les jours qu'il veut vivre en foyer mais ne fait rien pour. Nous nous séparons avec son papa et ni lui ni moi ne se sentons capable de gérer ça. Nous ne savons plus quoi faire et qui contacter. Nous avons un deuxième fils de 15 ans qui ne supporte plus cette situation, se dispute avec son frère tous les jours et ne veut plus vivre avec lui. C'est l'enfer tous les jours. Quelqu'un peut il nous aider ? que peut on faire ? Merci

---

Mise en ligne le 30/06/2023

Bonjour,

Vous nous aviez déjà contacté il y a quelques mois et nous mesurons que votre situation a continué à se dégrader. Nous sommes sensibles à votre détresse et aux évènements compliqués que vous continuez à subir.

Ne sachant pas si vous aviez eu notre précédente réponse et si vous avez envisagé de vous tourner vers les aides extérieures que nous vous aviez suggéré, nous nous permettons de vous transmettre à nouveau notre réponse de l'époque qui nous parait toujours adaptée à votre contexte actuel. Nous y ajoutons une suggestion: si le recours à un juge des enfants est difficile pour vous vous pouvez également demander une aide éducative administrative. Pour cela il vous faut prendre contact avec le service de l'enfance de votre département qui au vu de la situation pourrait vous proposer l'aide d'un éducateur ou d'une éducatrice sur une période déterminée sur la base d'un contrat.

Bien à vous.

« Bonjour,

Nous sommes très sensibles aux difficultés auxquelles vous êtes confrontée avec votre fils et l'état de souffrance dans lequel vous êtes.

Il nous apparait urgent que vous puissiez bénéficier d’un soutien extérieur dans ce que vous traversez, d'autant que vous nous indiquez n'avoir personne pour vous aider.

Dans ce sens, nous pouvons vous inviter à contacter la Maison des Adolescents de Cachan. Les professionnels vous accueillent dans un cadre confidentiel et gratuit et peuvent vous proposer de l’aide tant sur les difficultés de comportement de votre fils que sur ses consommations. Ils pourront aussi vous proposer du soutien à la parentalité avec des conseils et une aide au positionnement.

Il est également possible de vous tourner vers des lieux nommés Consultations Jeunes Consommateurs (CJC). L’accueil est aussi gratuit et confidentiel, sans jugement de la part des professionnels qui y exercent. Les équipes sont généralement composées de médecin addictologue, infirmier, psychologue, éducateur… Ils ont l’habitude d’accompagner les parents dont l’enfant est dans des consommations de produits qui engendrent des conséquences négatives au niveau relationnel, scolaire, éducatif…

Vous trouverez en bas de réponse les coordonnées de CJC et la Maison des Adolescents si vous souhaitez les solliciter.

Il reste enfin la possibilité de demander de l’aide auprès d’un juge des enfants en écrivant au Tribunal de Grande Instance dont vous dépendez.

N’hésitez pas à contacter un de nos écoutants si vous souhaitez du soutien ponctuel ou échanger davantage sur votre situation. Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service du lundi au vendredi de 14h à Minuit et le samedi et le dimanche de 14h à 20h.

Avec tous nos encouragements à solliciter une aide extérieure.

Bien cordialement. »

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

Antenne de Csapa Epice94 : Centre IAP (Informer, Accompagner, Prévenir)

58 rue Gustave Eiffel
94000 CRETEIL

Tél : 01 43 53 04 36
Site web : www.drogues-et-societe.com/
Service de prévention : Sur rdv du lundi au jeudi de 9h à 17h30. Le vendredi de 9h à 13h.
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations jeunes consommateurs (mineurs et entourage) sur rendez-vous, mardi et mercredi toute la journée. Jeudi matin.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC): une aide aux jeunes et à leur entourage